

Les subsides

Si le député de Kingston et les Îles est sincère quand elle promet de faciliter l'adoption de la réforme des pensions et du projet de loi sur le supplément de revenu garanti—et le leader parlementaire de l'opposition était ici il y a encore quelques minutes—elle ne doit pas oublier, ce qu'elle sait parfaitement, que l'étude d'autres mesures législatives est paralysée. Elle sait comment les choses fonctionnent. L'opposition souhaite que la mesure concernant la stabilisation du grain de l'Ouest soit présentée et adoptée le plus rapidement possible. Nous, du parti ministériel, aimerions faire adopter plusieurs mesures législatives qui découlent du budget de février, y compris la hausse du supplément de revenu garanti et d'autres qui contiennent des éléments de la réforme des pensions que proposait le budget de février.

Pourquoi ne pas conclure un marché? L'opposition voudrait que ce projet de loi soit adopté et nous voudrions en faire adopter d'autres. Pourquoi les députés de l'opposition ne chargent-ils pas leur leader parlementaire de s'entendre avec le nôtre? Nous complèterions l'étude de ces projets de loi le plus rapidement possible. Certaines mesures sont pour nous prioritaires. Elles devront être incluses dans tout marché que nous pourrions conclure.

Mlle MacDonald: Monsieur le Président, le député demande pourquoi nous ne débattons pas d'autres mesures législatives. C'est en bonne partie ce que j'expliquais dans mon discours. A mon avis, cette mesure-ci doit avoir la priorité. Si le gouvernement comprenait un peu ce qui est important, il aurait au moins inscrit la mesure au *Feuilleton*. Il l'aurait présentée. Il l'aurait rédigée et déposée à la Chambre pour que nous sachions qu'elle est à l'étude. Elle n'est même pas encore au stade où nous pouvons en discuter.

M. Cullen: Monsieur le Président, je n'ai pas les chiffres sous les yeux, mais je sais cependant que cette question nous préoccupe tous. Je partage les inquiétudes du député de Sudbury (M. Frith) et de la représentante de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald) au sujet de ceux qui sont à la veille de prendre leur retraite et qui se font du souci à propos de leur revenu de retraite. J'aime l'idée d'une pension de vieillesse universelle. Certains de ceux qui ont travaillé et essayé de se constituer une pension ont obtenu des augmentations générales. Il y en a d'autres qui ont essayé et qui n'y sont pas parvenus. Les retraités du CN avaient de petites pensions. Il était donc logique d'avoir un régime de pensions pour tous. Le supplément de revenu garanti a été mis sur pied pour aider ceux qui ne pouvaient pas cotiser à un régime de pensions. Nous avons ensuite ajouté autre chose et exigé que les travailleurs cotisent au Régime de pensions du Canada.

Selon les renseignements que j'ai obtenus, le Régime de pensions du Canada est en difficulté. On craint d'avoir à augmenter les cotisations ou les frais pour rendre le régime viable du point de vue actuariel. Selon les chiffres que j'ai vus, avant trop longtemps, le Régime de pensions du Canada nous causera des problèmes.

J'ai écouté l'honorable représentante parler de l'augmentation de trois centièmes et dire que cela ne coûterait rien au gouvernement. Toutes les recommandations du groupe de travail coûteraient quelque chose. Je crains que nous ne risquions d'entraîner des augmentations excessives du coût de programmes comme le Régime de pensions du Canada si nous essayons

de trop faire en même temps. Il y a la pension de sécurité de la vieillesse, le supplément de revenu garanti et le Régime de pensions du Canada. Tous ces régimes ont été améliorés. Plus de gens y ont accès qu'auparavant. Par exemple, en cas de divorce, la femme reçoit maintenant la moitié des prestations du Régime de pensions du Canada, ce qui aurait dû être le cas depuis toujours. Cette amélioration a été apportée ou elle le sera bientôt et nous devons nous occuper de choses de ce genre. Comme j'ai maintenant 57 ans et que j'en aurai bientôt 65, j'ai peut-être un intérêt personnel dans cette affaire.

Je m'inquiète des coûts que nous risquons d'imposer au Régime de pensions du Canada et à tous ceux qui y cotisent en apportant toutes les améliorations que l'honorable représentante et moi-même voudrions voir avec le temps. Je crains que si nous essayons de faire trop maintenant, le régime risque de devenir trop coûteux et de ne pas avoir les moyens de verser toutes les prestations auxquelles les Canadiens ont droit à l'heure actuelle.

Mlle MacDonald: Monsieur le Président, le groupe de travail a bien des fois exprimé les mêmes préoccupations que le député. Le public a l'impression que quelque chose ne va pas du tout dans le financement du Régime de pensions du Canada. Nos études ne l'ont pas confirmé, mais elles indiquent qu'il faudra augmenter le pourcentage des salaires versé au Régime de pensions du Canada à l'avenir. En l'an 2000, nous pensons que les cotisations devraient atteindre 8 p. 100 des salaires. C'est pour cela que nous avons précisé que si les femmes au foyer devenaient admissibles au Régime de pensions du Canada comme nous l'avons proposé, elles devraient y cotiser comme tout le monde. Si elles versent leurs cotisations comme les autres travailleurs, elles ne coûteront pas plus que vous ou moi au Régime de pensions du Canada. Elles n'y cotiseront pas moins que les autres non plus.

Ce qu'il faut se demander, c'est pourquoi ces Canadiennes devraient être traitées comme des déshéritées. C'est ce qui se passe maintenant dans le cas du Régime de pensions du Canada et de ceux qui y participent. Ce que nous avons fait, c'est de nous assurer que c'était possible du point de vue actuariel d'inclure les femmes au foyer. Toutes les études que nous avons menées et tous les chiffres que nous avons examinés nous ont convaincus que c'était possible, mais qu'elles devraient cotiser au régime.

M. Bloomfield: Monsieur le Président, je voudrais poser une question à l'honorable représentante au sujet de sa proposition. Tous les députés veulent que les personnes âgées soient bien traitées. Peut-elle nous donner des exemples d'autres pays qui ont de meilleurs programmes que le Canada pour les personnes âgées?

Mlle MacDonald: Monsieur le Président, je n'essaie pas de comparer les besoins des personnes âgées du Canada à ceux des personnes âgées d'autres pays. Je ne veux pas le faire. Si nos personnes âgées ont vraiment besoin d'aide, nous devons faire quelque chose. Nous ne devons pas nous préoccuper de savoir si la situation est meilleure ou pire dans d'autres pays. Ce qui doit nous préoccuper, c'est ce que nous allons faire pour résoudre nos problèmes au Canada. Voilà comment le groupe de travail et les députés de ce côté-ci de la Chambre ont abordé cette question.